

Jeudi 9 juin 2016



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ DES SUBSIDES

(100 h)
(Assemblée — Croissance, Entreprise et Commerce)
(salle 255 — Justice)
(salle 254 — Conseil exécutif)

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. KINEW

(N° 204) — *Loi sur les politiques visant à contrer la violence à caractère sexuel et le harcèlement sexuel dans les établissements postsecondaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Post-Secondary Sexual Violence and Sexual Harassment Policies Act (Various Acts Amended)*

PROPOSITIONS

M. WIEBE — Protection d'un système public de soins de santé solide

1. Attendu :

que le gouvernement provincial, plutôt que réduire les services de première ligne, devrait continuer à investir dans la protection et l'amélioration de ces services comme l'a fait l'ancien gouvernement, étant donné que l'accès à des soins de santé publics, universels et de haute qualité constitue une priorité pour les familles manitobaines;

que le gouvernement provincial devrait s'engager à doubler le nombre de cliniques express au Manitoba étant donné qu'il a été démontré que les cliniques existantes offrent aux familles plus de choix en matière de soins de santé rapides et pratiques tout en désengorgeant les salles d'urgence;

que le gouvernement provincial devrait investir en priorité dans l'aide aux soins de santé dans le Nord, notamment en facilitant l'accès des familles à des aliments sains, en construisant plus de centres de santé pour les Premières nations et en encourageant plus de professionnels de la santé à travailler dans le Nord;

que l'opposition officielle estime que la prévention est essentielle au maintien de collectivités en santé, et que c'est pourquoi le dernier gouvernement s'était engagé à construire le Concordia Health and Fitness Centre, engagement que le nouveau gouvernement provincial est exhorté à respecter;

que le premier ministre souhaite privatiser des services de soins de santé, ce qui créerait un système de soins de santé à deux vitesses à l'américaine où les riches peuvent se faire soigner avant les autres;

que même après avoir énoncé que le système de soins de santé à deux vitesses était préférable, le premier ministre a négligé de présenter un plan détaillé visant à renforcer les soins à domicile, à augmenter l'aide accordée à la santé en région rurale ou à recruter plus de médecins de famille et d'infirmières praticiennes,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à revenir sur son intention de privatiser des services de soins de santé et à s'engager pleinement à protéger les emplois des travailleurs de première ligne et des personnes qui les appuient.

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M. FLETCHER

(N^o 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N^o 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. SMOOK

(N° 205) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(100 h)
(Assemblée — Croissance, Entreprise et Commerce)
(salle 255 — Justice)
(salle 254 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre STEFANSON

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(M. ALTEMEYER — 15 min)

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]
